

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 1

Artikel: Municipalité d'Apples... ! ou : Les "sept sapins des Biolettes"
Autor: E.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SAINT-LOUIS !

La chronique nous apprend que St-Louis rendait la justice sous un chêne. De nos jours, les Lausannois fêtent ce saint et lui rendent justice sous les platanes de Derrière-Bourg... En quoi faisant ?

En achetant des fleurs qui ce jour-là, paraît-il, ont une odeur... de sainteté particulière...

— Pour ta Louise, ces œillets ? interroge un passant qui voit sortir du marché floral son ami une gerbe à la main...

— Pas précisément, tu sais pourtant bien que ma femme s'appelle Eléonore...

— Alors... pour qui ?

— Pour moi, pardine... tu ne te souviens donc plus que je me prénomme Jean-Louis !

— Bigre ! deux « Saints » pour toi tout seul !

rms.

Municipalité d'Apples...! ou les « Sept sapins des Biolettes »

On nous écrit :

Ce titre devrait en réalité être écrit au pluriel, parce qu'à Apples il y a deux municipalités.

Il y a celle qui siège chaque mardi soir dans la salle de la maison d'école où son activité, qui n'a rien de fébrile, n'a cependant pas toujours, à ce que prétendent quelques mauvaises langues, été sans danger pour la commune, tout en concédant qu'elle peut avoir parfois quelque utilité.

Puis il y l'autre...

L'autre, c'est un groupe de sapins qui couronne la colline boisée des Biolettes, située à dix minutes du village, du côté du Jura, connue dans toute la contrée sous le nom de « Municipalité d'Apples »...

Il y a quelques années, il comptait encore sept sapins, autant que de municipaux à cette époque. Le plus gros représentait tout naturellement le syndic, tandis qu'un peu à l'écart, deux autres de dimensions plus modestes pouvaient parfaitement être identifiés avec le secrétaire et l'huissier.

* * *

La colline des Biolettes que le plan rénové en 1905 a dénommé avec quelque raison, le « signal des sapins », nom qui n'a cependant pas été adopté, est, avec ses 710 mètres d'altitude, le point le plus élevé de la région située en avant du Pied du Jura, du côté du lac.

Un peu isolée, on la voit de presque tout le canton. Du pont Chauderon à Lausanne, on la découvre exactement dans le prolongement de la rue de Genève. Le groupe de sapins, de couleur plus foncée que les feuillus qui l'avoisinent en marque distinctement le sommet.

La forêt qui la recouvre, d'une surface de 18 hectares, propriété de la commune d'Apples, se détache de la forêt cantonale de Savoie et s'avance en presqu'île dans la campagne, séparée des Délices, au sud, par la route d'Apples à Bière.

Les bâtiments de cette belle propriété sont ainsi abrités, ce qui lui vaut par la bise un climat privilégié.

Le boisement est un ancien taillis constitué d'essences diverses, bouleaux, chênes, hêtres, quelques résineux, sapins et mélèzes, ainsi que des châtaigniers.

Ces derniers forment des cépées vigoureuses et comptent en outre un assez grand nombre de baliveaux qui donnent à la fin de juin, un moment de gloire à tout l'ensemble, celui de la floraison.

La pente du sol, assez rapide, permet d'en apercevoir, étagés les uns au-dessus des autres, les dômes blancs jaunâtres, trouant à distances inégales les frondaisons feuillées.

Les châtaigniers fructifient dans les années favorables et donnent des fruits qui, pour n'être pas très gros, trouvent tout de même des amateurs pour les ramasser.

En 1930, le signal est, pour employer une expression consacrée, sorti pour quelques mois de son isolement, la commune ayant placé là, sur l'ordre péremptoire de M. Germond, le réservoir de l'eau sous pression qui alimente les hydrants du village.

Par la tranchée qui a dû être ouverte dans le boisé, on aperçoit encore pour quelque temps cette construction qui est plus utile qu'esthétique.

* * *

C'est au bord de cette forêt qu'un chasseur eut une fois une aventure.

Ce chasseur avait un fusil d'une réputation telle que les lièvres décampaient dès qu'ils l'apercevaient, si bien que rarement le dit chasseur en rapportait un à la maison dans son carnier et chacun sait que quand on est chasseur, il est fort humiliant de rentrer constamment bredouille.

Il n'est pas étonnant qu'il ait un jour eu l'idée de corriger sa mauvaise chance.

Dans ce but il acheta, de bel et bon argent, un lapin gris de dimensions raisonnables et le porta bien vivant au bas des Biolettes où il l'attacha à un arbre au moyen d'une ficelle. Il se plaça ensuite à distance convenable, le mit en joue et tira un coup de son fusil qui... coupa la ficelle... et le lapin courrait certainement encore si l'événement ne s'était pas passé il y a plus de cinquante ans.

* * *

Du côté sud passe la grande route sur laquelle se rencontrent parfois le cantonnier d'Apples et celui de Ballens, leurs secteurs respectifs ayant limite à l'entrée de la « Campagne des Délices ».

Il est bien naturel que dans une occasion semblable, ces deux braves fonctionnaires interrompent leur labeur qui, chacun le sait, est fort accablant.

C'est à cet endroit, qu'appuyé sur le manche de sa pelle, l'un d'eux fut rappelé à la réalité, c'est-à-dire à la fuite du temps par quelque chose qui vint lui frôler la main.

Pensant que c'était un « tavan », il fit le geste de le chasser, mais c'était... un escargot.

* * *

Les Biolettes ne sont que la plus haute des collines qui occupent en ordre dispersé cer-

tains points de la région, surtout dans les territoires d'Apples et de Pampigny.

Le glacier du Rhône doit s'être, à l'époque glaciaire, attardé là pour construire, avec les matériaux charriés des Alpes, ces montagnes en miniature et c'est peut-être ce qui explique la fertilité de ce plateau vallonné et mame-lonné.

Sur la même ligne se trouve le « Bois de Bussy » qui dépasse aussi 700 mètres et occupe une coupure déboisée séparant les Bougeries des forêts d'Apples proprement dites.

La vue, du point culminant, est admirable non seulement sur le bas pays, mais aussi sur le pied du Jura. Du reste, tous ces sommets constituent des belvédères qui donnent un grand charme à la contrée.

Les « Esserts » sont une ancienne forêt communale vendue dans le but de la défricher, en 1856, pour payer la construction du bâtiment d'école.

Le « Pré de Lachaux », autrefois propriété des seigneurs de Denens qui l'utilisaient comme basse montagne des alpages du Pré de Denens et de la Perrausaz. Placée plus en arrière, sa nature plus sévère participe déjà du Pied du Jura.

En avant, les collines de Montelin tout près du village, du Châtelard qu'on prit autrefois pour une bute artificielle, de l'Epine qui sont avec le Bois de Chardonney et les Sembrettes les postes avancés du système et entre lesquels la Morges et son affluent le Curbi se sont frayés leur chemin.

De là, le pays descend du côté du lac en affectant de préférence la formation en gradins dont le plus remarquable est peut-être le crêt de Bonbernard, près de Yens, d'où l'on découvre le lac en entier, tout comme du signal de Bougy.

Sur le territoire de Pampigny, je cite simplement les noms des collines de Crochy, Berchy, Montassiaux et du Signal. Celle qui porte ce dernier nom est un mamelon isolé ayant sa physionomie à part et situé immédiatement derrière le village.

Sur son sommet la commune fit faire, il y a quarante-cinq ans à peu près, sur le conseil imprévu d'un sourcier, des fouilles pour y trouver de l'eau. Hélas ! il se donna là, personne n'en fut très étonné, bien des coups de pioche inutiles.

Qu'on veuille bien me pardonner cette excursion, dont le but est du reste, c'est là mon excuse, d'esquisser le cadre que forme aux Biolettes la campagne environnante dans lequel il faudrait placer, pour le compléter :

La forêt qui couvre l'ouest du territoire sur une surface d'environ 600 hectares et qu'évoquent les noms de Fermens, Glaisy, St-Pierre et Bois de Savoie.

La petite plaine qui s'étale devant le village pour se continuer au nord des deux côtés de la route de Cottens.

Enfin, en avant de celle-ci qui s'est relevée un peu pour former la petite élévation de la Motte, point de vue incomparable, sur laquelle passe la route de Morges, la pente doucement inclinée, premier gradin, qui descend jusqu'au village de Reverolle.

* * *

Les sapins des Biolettes, qui étaient autrefois au nombre de sept, ont été, pour des raisons diverses, comme la Municipalité du village, réduits à cinq.

Cet amoindrissement presque simultané fut-il une simple coïncidence, ou bien y aurait-il une

sympathie secrète entre les deux organismes ?

Si c'était le cas, des événements graves se prépareraient peut-être, parce que deux sont dépérissants (les sapins, pas les municipaux), les abattre sans tarder est une nécessité.

Est-ce un présage pour les élections prochaines ? C'est là un gros point d'interrogation que j'inscris sans avoir cependant l'intention de provoquer des transes chez tel ou tel membre de notre corps exécutif actuel.

Peu importe du reste, ce que je souhaite c'est que le haut de la colline continue à être marqué par la présence de quelques-uns de ces vétérans qui ne s'occupent guère de ce qui se passe dans notre politique communale, mais qui font partie, et c'est plus important, d'un paysage caractéristique et aimé.

Et puis toute une jeune génération de leurs descendants occupent en rangs pressés les abords du sommet. Si donc les jours de ce qui fut la « Municipalité » d'Apples sont peut-être comptés, leurs remplaçants se préparent sans impatience à remplir à leur tour le rôle de sentinelles du pays dont j'ai essayé d'esquisser la physionomie...

E. B.

caves de chez nous

On ne veut point parler ici de ces caveaux quelconques où voisinent, hélas ! les pommes de terre, les fruits du verger, frais ou séchés, la seille à choucroute, la pierre à fromage, la viande au sel, les boîtes de conserves et, dans un coin, le tonneau de cidre ou celui de la dernière vendange.

On se propose d'évoquer la vraie cave du vigneron, celle qui n'est point une vulgaire dépendance, comme la « chambre à lessive » ou le bûcher, mais une maîtresse pièce, fraîche, propre, aérée, souvent voûtée, où, dans des casiers ad hoc, sont rangées des bouteilles aux étiquettes évocatrices, et où trônent, dans un majestueux alignement, les grands « vases » dont la bonde atteint la voûte.

C'est sans doute à une cave accueillante

de ce genre que songeait le doyen Bridel quand il écrivait : « C'est là que le vigneron descend vers les dix heures du matin, pour y retourner d'abord après dîner, pour voir s'il n'est arrivé aucune avarie aux tonneaux, qu'on goûte successivement et dont on ne sort que lorsque le guet commence à crier, pour gagner son lit. »

Le bon doyen forçait un peu la note. Le maître vigneron, aujourd'hui du moins, ne perd pas quasi une journée à goûter aux tonneaux de sa cave. S'il descend volontiers dans ce lieu frais où reposent des trésors qui demandent beaucoup de sollicitude, c'est pour y recevoir ses amis quand l'occasion s'en présente, pour y discuter des affaires locales, pour y préparer les élections, y conclure des marchés, tout comme faisaient déjà nos pères sous